



## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

**LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 18 FÉVRIER 2019, LE RÈGLEMENT SUIVANT A DÛMENT ÉTÉ ADOPTÉ :**

Règlement 545-2019 établissant le traitement des élus municipaux et abrogeant le règlement 489-2016

LES PERSONNES INTÉRESSÉES À CONSULTER CE RÈGLEMENT PEUVENT LE FAIRE, EN S'ADRESSANT À L'HÔTEL DE VILLE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE, DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 16 H.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de février 2019.

Linda Paquette  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 20<sup>e</sup> jour du mois de février 2019, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20<sup>e</sup> jour du mois de février 2019.

Linda Paquette  
Directrice générale et secrétaire-trésorière